

FLASH INFO n°28

Mai-Juin-Juillet 2025

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 20 mai 2025

Mardi 20 mai 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, DIEUMEGARD Romain, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Absents excusés : FAUCHERON Jean Michel, pouvoir à GIRAUD Sébastien
COULAIS Damien

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 AVRIL 2025

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis de Groupama pour l'assurance de l'atelier communal, de la salle Guy GORON et de l'Astroclub pour un montant annuel de 564,62€ HT
- Le Conseil valide le devis de la société SAFE pour la protection incendie du nouvel atelier communal pour un montant de 444,95€ HT
- Le Conseil valide le devis de ORAPI pour l'achat de produits d'entretien pour un montant de 1237,36€ HT
- Le Conseil valide les signatures des bons de commandes suivants (avec le marché du Pays de Fontenay Vendée) :
 - vérification des installations électriques et éclairages de sécurité pour 470€ HT
 - maintenance des défibrillateurs pour un montant de 180€ HT
 - vérification extincteurs/alarmes incendie/désenfumage

➤ TIRAGE AU SORT DU JURY D'ASSISES

Le Conseil procède au tirage au sort des 3 jurys d'assises de l'année 2026 pour notre commune à partir de la liste électorale communale, les 3 personnes sont :

- Madame Charlotte CHARGY
- Monsieur Fabien GODARD
- Monsieur Stéphane VALIN

Lundi 23 juin 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, SCHLICH Ludivine, PORTRAIT Jean-Hugues

Absents excusés : COULAIS Damien, pouvoir à DIEUMEGARD Romain
LERIDON Marylène, pouvoir à BOUILLAUD Julie

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 MAI 2025

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE OU LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis du Froid Vendéen pour l'achat d'une armoire frigorifique à la cantine pour un montant de 1795,46€ HT
- Le Conseil valide le devis du Froid Vendéen pour le changement d'une cartouche au four de la cantine pour un montant de 525,02€ HT
- Le Conseil valide le devis de Romain Informatique pour le renouvellement du serveur pour un montant de 149,80€ HT/mois pendant 60 mois
- Le Conseil valide le devis de la SOCOTEC pour des diagnostics accessibilité et sécurité incendie dans la salle Guy GORON pour un montant de 1300€ HT
- Le Conseil valide le devis de E-Collectivités pour le changement des tablettes de pointage à la cantine et garderie pour un montant de 517,50€ HT les 2 tablettes
- Le Conseil valide le devis de Fillonneau Sonorisation pour le devis de la mise en place de la sono lors du marché pour un montant de 557,50€ HT
- Le Conseil valide le devis d'Intersport pour l'achat de 2 jeux de filets de tennis et les poteaux pour un devis de 1514,34€ HT
- Le Conseil valide le devis de L'Instinct Gravure pour la fabrication de 2 panneaux de signalisation pour un montant de 119€ HT

➤ CONVENTION POUR L'INSTALLATION ET LA MAINTENANCE D'UNE PASSERELLE LORAWAN

Le Conseil valide la convention avec Vendée Numérique pour la mise en place et la maintenance d'une antenne avec un réseau bas débit LoRa et un cœur de réseau.

Cette installation est destinée à recevoir les informations émises par des capteurs et elle est composée d'une flèche (environ 50 cm) et d'un module électronique.

➤ RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION « CANTINE A 1€ » POUR L'ANNEE 2025-2026

La convention triennale entre l'Etat et la commune arrive à échéance fin juillet, il est toutefois possible de renouveler la convention en respectant les 2 conditions suivantes :

- avoir au moins 3 tarifs distincts, en fonction des revenus/quotient familial, dont au moins 1 tarif inférieur ou égal à 1€ pour les familles dont le quotient familial est de 1000€ et 1 tarif supérieur à 1€.
- une délibération fixant cette tarification sociale, avec une durée fixée ou illimitée.

Le Conseil valide le renouvellement de ladite convention.

➤ TARIFS CANTINE 2025-2026

Le Conseil valide les tarifs proposés à compter du 1er septembre 2025 :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF HORS PAI*	TARIF PAI si repas apporté par les familles
1 ^{ère} tranche : QF < ou = à 1000€	1€/ repas	1€/ repas
2 ^{ème} tranche : 1000€ < QF < ou = 1500€	4,20€/ repas	2,10€/ repas
3 ^{ème} tranche : QF > 1500€	4,35€/ repas	2,20€/ repas

*PAI Projet d'Accueil Personnalisé

Le Conseil précise qu'en l'absence de justificatif, le repas sera facturé 4,35€. Le Quotient Familial transmis par les familles sera valable pour la période du 01/09 au 31/12/2025 (un nouveau justificatif devra être transmis à compter du 01/01/2026). Tout changement de situation impliquant un nouveau QF devra être signalé en mairie.

Le repas pour un adulte est fixé à 4,35€

➤ TARIFS GARDERIE 2025-2026 ET REGLEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES

Le Conseil valide le maintien des tarifs de la garderie pour l'année 2025-2026 :

- Le matin de 7h30 à 8h45 (fin 8h50) : 0,55 €/1/4 heure
- Le soir de 16h30 à 19h :
 - part fixe : le goûter (16h30 à 17h) : 0,65€
 - part variable : 0,85€ / ½ heure (Toute ½ heure commencée est facturée)

Le Conseil valide la réécriture du règlement des services périscolaires pour 2025-2026 qui est désormais sous forme d'articles afin de retrouver plus aisément les points de celui-ci.

Il a été ajouté les précisions concernant les tarifs, le fonctionnement des services, les modalités de réservation et d'annulation. Puis la réécriture des règles de vie avec mise en avant du respect des personnes (adultes et enfants).

➤ TRAVAUX DES SANITAIRES DE L'ECOLE / VALIDATION DES DEVIS

Le Conseil valide les devis des entreprises suivantes pour la réalisation des travaux des sanitaires de l'école pendant les vacances scolaires de cet été :

- **CARRE Associés** de Fontenay le Comte pour la dépose des anciens lavabos et toilettes et pour la mise en place de 2 WC, 2 urinoirs et 1 vasque pour un montant de 2828,63€ HT
- **De la feuille au meuble** de Sérigné pour la mise en place d'un plafond suspendu et la mise en place de 2 cabines sanitaires pour un montant de 3355€ HT
- **Guillement Peinture** de Fontenay le Comte pour la préparation et peinture aux murs et la pose d'un revêtement PVC pour un montant de 3351,17€ HT

➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur les parcelles suivantes :

- Parcelle AB 869 de 714m2 située place du rendez-vous
- Parcelle AB 805 de 1015 m2 située rue de la Ragoterie
- Parcelle ZR 384 de 980m2 située rue de genêts

CONSEIL MUNICIPAL du 25 Juillet 2025

Vendredi 25 juillet 2025

Etaient présents : BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Absents excusés : BAUDRY Yves, pouvoir à DIEUMEGARD Romain
LERIDON Marylène, pouvoir à BOUILLAUD Julie

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 JUIN 2025

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 juin à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE OU LES ADJOINTS

- Le Conseil valide le devis de ECO ATTITUDES ENERGIES pour une étude thermique de la salle Guy GORON pour un montant de 2100€ HT
- Le Conseil valide le devis de POINT P pour les fournitures du nouveau placard du bureau des adjoints pour un montant de 33,41€ HT
- Le Conseil valide le devis de BPM Agri pour une pièce de l'enrouleur du terrain de foot pour un montant de 16,10€ HT
- Le Conseil valide le devis de Handi Pharm Océan pour le remplacement du pack batterie + électrodes adultes pour le défibrillateur de la salle socio-culturelle pour un montant de 182€ HT
- Le Conseil valide le devis de Sud Vendée Propreté pour le nettoyage des vitrages des salles, de la Mairie et de l'école pour un montant de 2742,36€ HT

➤ ATTRIBUTION DES LOTS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE ET THERMIQUE DE LA SALLE GUY GORON

Le Conseil valide les attributions par lots aux entreprises suivantes après un appel d'avis à la concurrence (marchés sécurisés) :

- Lot 1 : la couverture : **Entreprise Gautier SARL** de Petosse pour un montant de 14 828,89€ HT
- Lot 2 : les menuiseries extérieures/ plafond/ isolation/ placo : **Entreprise Dupuis et Fils** de Fontenay le Comte pour un montant de 29 848€ HT
- Lot 3 : peintures et revêtement souple : **Entreprise ADC Peinture** de La Châtaigneraie pour un montant de 6 804,70€ HT

Le premier adjoint ne votera pas pour Monsieur le Maire

- Lots 4 et 5 : plomberie/chauffage/isolation : **Entreprise Carré et associés** de Fontenay le Comte pour un montant de 27 709,43€ HT

Coût total du projet : 84 400,82€ HT

➤ ATTRIBUTION DU LOT FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil valide l'attribution du lot : « préparation et livraison des repas en liaison froide » pour une durée d'un an à l'entreprise CONVIVIO de Niort après un appel d'avis à la concurrence (marchés sécurisés).

Montant de 3,323€ HT /repas ; offre avec des produits BIO à hauteur de 30%
Les repas seront livrés et conditionnés dans des bacs Gastro, ce qui facilite le service.

➤ CONVENTION D'ENTRETIEN SUITE AUX TRAVAUX DE SECURISATION A LA GUINTIERE

Le Conseil valide la convention d'entretien entre Le Département et la commune de Sérigné pour l'entretien des aménagements de sécurisation (voirie-trottoirs-arrêt de bus) en traverse du hameau « La Guintière » sur la route Départementale 104.

Le Département prend en charge la voirie, et la commune les trottoirs et la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (peintures)

➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur les parcelles suivantes :

- Parcelle AB 867 de 714m2 située rue de la rabatelière
- Parcelles AB 797 (1458 m2), 798 (505 m2) et 799 (1445 m2) situées rue des îlots

RETOUR EN IMAGES SUR LA BALADE SERIGNOLAISE du Samedi 5 juillet



Monsieur Le Maire et ses conseillers remercient tous les participants ainsi que les associations pour leur aide

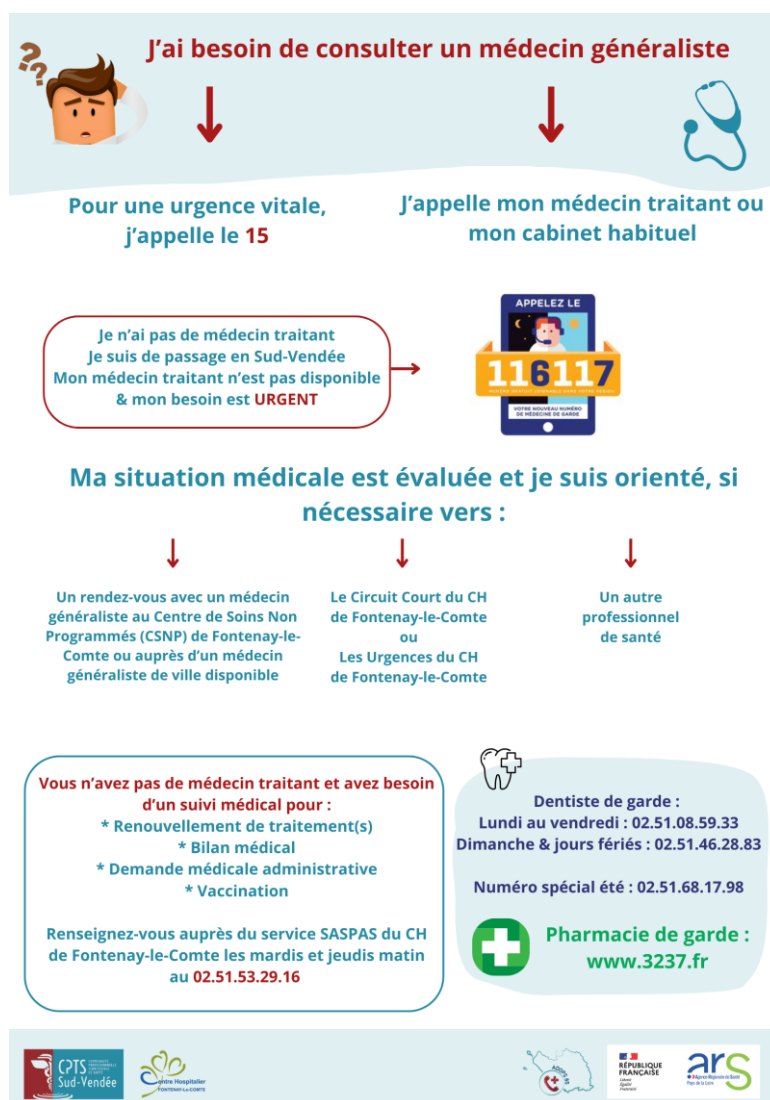
RETOUR EN IMAGES sur La Fête de la Bière du samedi 19 juillet
organisée par le Comité des Fêtes

Bravo aux bénévoles du Comité des Fêtes

une très belle réussite qui met en valeur le dynamisme de notre commune



Communication de la CPTS Sud Vendée pour les PATIENTS SANS MEDECIN



Rafraîchissez-vous cet été !

Piscine Ludique
L'Hermenault

Du 5 juillet au 31 Août 2025

OUVERTURE AU PUBLIC

- > Du mardi au samedi : 14h30 - 19h30
- > Dimanche : 15h00 - 19h00
- > 14 juillet et 15 août : 15h00 - 19h00
- > Fermé les lundis

TARIFS

- > Moins de 3 ans : gratuit
- > De 3 à 15 ans : 2,50 €
- > À partir de 16 ans : 3,50 €

NOUVEAU !
Piscine rénovée avec toboggan

La Piscine ludique Intercommunale de L'Hermenault ouvre l'été.

Idéal pour passer un après-midi en famille, ce complexe en plein air propose un bassin extérieur chauffé, une pataugeoire et un toboggan aquatique bordé d'espaces verts

RENSEIGNEMENTS AUX HEURES D'OUVERTURE
02 51 87 60 65
oceanide@fontenayvendee.fr



Toute la Vendée passera à la fibre optique en 2029

En 2029, la Vendée sera l'un des premiers départements à sortir complètement du réseau cuivre. Le basculement vers la fibre s'effectuera un an avant l'obligation gouvernementale.

Trente-huit communes de Vendée connaîtront une coupure de l'ADSL et du téléphone fixe dès le 31 janvier 2027. Un changement décidé par l'Etat dans le cadre du plan « France Très Haut Débit », fin 2019, et dont le planning est fixé en collaboration avec les opérateurs téléphoniques.

Dans le département, Aizenay et Le Poiré-sur-Vie ont déjà connu ce sort le 31 janvier dernier. « Il n'y a eu aucun souci majeur », rassure Jérôme Carrissimò, directeur d'Orange en Vendée. Pour Mortagne-sur-Sèvre, la fermeture est prévue pour le 31 janvier 2026. Un an plus tard, ce sera au tour de Luçon et Pouzauges.

Toutes les communes concernées d'ici 2030

« D'ici 2030, toutes les communes de France seront concernées », souligne Franck Coudrieau, délégué régional Ouest d'Altice, maison mère de SFR, lors d'une conférence de presse sur le sujet, le 3 juillet, à Fontenay-le-Comte. Mais Jérôme Carrissimò avance déjà que « fin 2029, la totalité des 211 communes de Vendée sera complètement fermée au réseau cuivre » ce serait le cas « de très peu de départements en France ».

Une information entérinée par Philippe Guimbretière, directeur de Vendée Numérique.

« Nous sommes très favorables à l'extinction du cuivre », souligne le directeur du groupement public et

propriétaire de 80 % du réseau fibre vendéen. « Entretenir deux réseaux était très coûteux et un réseau fibre est moins énergivore », détaille Philippe Guimbretière.

La Vendée est pionnière, mais pour planifier les fermetures du réseau cuivre

À quelle date fermeront les lignes de téléphonie et réseaux ADSL dans votre commune ?

Echéance du démontage du réseau cuivre en Vendée (anciennes lignes téléphoniques)



Source : Vendée Numérique.

Infographie : Ouest-France.



À gauche, une prise dite « en T » ; à droite, un échantillon d'un câble de fibre optique.

PHOTO : OUEST-FRANCE

vre sur le territoire, « il faut qu'une commune ait plus de 95 % de couverture fibre », détaille Franck Coudrieau. Puis l'Autorité de régulation des communications électroniques (l'Arcep), les municipalités, les opérateurs et Vendée Numérique, se concertent.

« Un service vieux de 50 ans va s'arrêter »

« Un service vieux de 50 ans va s'arrêter. Il est désormais urgent d'envisager une alternative », alerte Franck Coudrieau.

Plus rapide et souvent moins chère, « aujourd'hui, la meilleure alternative à l'ADSL reste la fibre optique », rappelle le directeur de SFR dans l'Ouest.

Pour le téléphone fixe, il faudra la fibre

Mais qui dit fin du réseau cuivre, dit aussi fin des prises en T. Même les personnes sans abonnement internet, mais souhaitant conserver un

téléphone fixe, devront s'adapter.

Les fixes pourront être branchés directement sur les boîtes internet.

« Très peu de personnes ne sont pas éligibles à la fibre », assure le directeur de Vendée Numérique. Dans ce cas, les petites boîtes 4G et 5G portables qui ne nécessitent pas de raccordement, peuvent aussi être des offres satisfaisantes. Orange propose « des boîtiers, sans travaux, où le téléphone se branche directement dessus » et même « une parabole connectée à un satellite européen », installable dans son jardin.

À terme, Orange cuivre, propriétaire des câbles, prévoit de les retirer ; ils se vendent 9 000 € la tonne.

Rachel DUCEPT.

Pour connaître l'éligibilité d'un logement, Vendée Numérique propose une carte interactive sur son site. Pour toute question : contact@vendeenumerique.fr, ou auprès de votre opérateur.

LA BIBLIOTHEQUE « Au Fil des mots »

La bibliothèque prend quelques jours de vacances du 1^{er} au 17 août.

Elle reprendra son rythme d'accueil à partir du 18 août :

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 10 h à 12 h

Samedi de 10 h à 12 h

Horaires d'été MAIRIE et AGENCE POSTALE

Du 1^{er} août au 22 août inclus

Du lundi au Vendredi de 9h à 12 h 30





Lùcia BRODU SAMPAIO née le 05/05/2025

Paul ARMAND né le 29/05/2025

Augustin METAIS né le 13/06/2025

Lucas AVELINE né le 04/07/2025

Louison LECOMTE née le 12/07/2025

PAYET Estelle et COINDEAU Sébastien le 10/05/2025

FILLONNEAU Sylvie et BARBIER Sébastien le 31/05/2025

BOUCHARD Wendy et MICHEL Nicolas le 07/06/2025

COIRIER Audrey et MATHONNEAU Alexandre le 21/06/2025

AUTREFOIS SÉRIGNÉ

Article Ouest France 9/07/1993

Sérigné

9F Samedi 9 juillet 1993.

Pendant 29 années au service de ses élèves de Sérigné
Guy Goron, directeur de l'école part en retraite



Guy Goron au centre, son épouse à sa gauche, Jeannine Thibaud à droite et Paulette Gautron.

Le conseil municipal, l'association des parents d'élèves, les anciens élèves, les élèves, ont fêté le départ en retraite de Guy Goron, directeur de l'école publique, ainsi que celui de Jeannine Thibaud, enseignante, et Paulette Gautron, femme de service.

Guy Goron, directeur de l'école publique depuis 29 années, avec trois enseignants (4 classes,

1 cantine, 1 garderie) avait enseigné 5 ans aux Moutiers-sur-le-Lay et plusieurs années à l'Ile-d'Elle avant de venir à Sérigné.

En plus, Guy Goron, s'est efforcé de fonder une équipe de football suivie de plusieurs équipes à Sérigné dont il s'occupe toujours avec passion et réussite. Il est également conseiller municipal et troisième adjoint.

Le conseil municipal, l'association de parents d'élèves et plusieurs autres personnes lui ont offert des cadeaux.

Jeannine Thibaud, après cinq années comme enseignante à Sérigné a pris sa retraite. Le maire au nom de tous, lui a souhaité une bonne et longue retraite avec son mari à Saint-Martin-des-Fontaines.

Paulette Gautron est également partie en retraite au bout de 25 années de service à l'école auprès des enfants de la maternelle. Le maire lui a adressé ses compliments. Les trois retraités ont été comblés de cadeaux.